

9 décembre 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, sur la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie dans l'audiovisuel, Paris le 9 décembre 2003.

Monsieur le Président, Cher Ami,

A la suite d'une série d'actes intolérables, j'ai récemment eu l'occasion de rappeler publiquement ma détermination et celle du gouvernement de s'opposer résolument au développement de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie dans notre pays.

Dans cette perspective, je souhaite appeler votre attention sur cette question qui me tient particulièrement à cœur afin que le Conseil supérieur de l'audiovisuel exerce en la matière le plus grande vigilance et la plus grande fermeté à l'égard des propos ou des images de cette nature pouvant être diffusés par voie radiophonique ou télévisée.

Je connais votre engagement de toujours en la matière et vous remercie des dispositions que vous voudrez bien prendre.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments mes meilleurs.

Bien cordialement,

Jacques CHIRAC

Monsieur Dominique BAUDIS

Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel

(mentions manuscrites)